



ADHÉSION 2024

- Cotisation annuelle de base à 15€
- Cotisation réduite (- de 18ans et demandeurs d'emploi) : 7€50
- Don annuel : 60 € incluant la cotisation à 15 €, ouvrant droit à un reçu fiscal vous permettant de déduire 60% (soit 36€) de votre impôt sur le revenu. **Exemple pour 60 € donnés, le coût réel est de 24€.**
- Don annuel supérieur libre incluant la cotisation à 15 €, ouvrant droit à un reçu fiscal vous permettant de déduire 60% du montant de votre don de votre impôt sur le revenu. **Exemple pour 100 € donnés, le coût réel est de 40€.**

Sur le sentier des Lauzes

Association régie par la loi de 1901 pour le développement local par la création artistique

COTISATION 2024

Nom et prénom

.....

Adresse

.....

Code postal..... Commune

E-mail

Désire adhérer à l'association et verse sa cotisation ou un don incluant la cotisation de :€

Mode de règlement : - par chèque : - en espèces :

(Veuillez établir votre chèque à l'ordre de l'association « Sur le sentier des lauzes » et l'adresser à l'Association – 1858 route de Saint-Mélany - Le Villard – 07260 SAINT-MÉLANY)

Le 2024

Signature :

Sur le sentier des Lauzes

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 MAI 2024

Nom et prénom

.....

Adresse

.....

Code postal..... Commune

Ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale, je donne mon pouvoir à

.....

Le 2024

Signature :